

France-Villeparisis: Surface work for streets

OJ S 25/2015 05/02/2015

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Villeparisis

Postal address: 31 rue de Ruzé, CS 50105

Town: Villeparisis Cedex

Postal code: 77273

Country: France

Contact person: Service marchés publics

E-mail: marches@mairie-villeparisis.fr

Telephone: +33 164675241

Fax: +33 164675088

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.villeparisis.fr>Address of the buyer profile: <http://www.eu-supply.com/villeparisis.fr>Electronic access to information: <http://www.eu-supply.com/villeparisis.fr>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.eu-supply.com/villeparisis.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Mairie de Villeparisis

Postal address: 32 rue de Ruzé CS 50105

Town: Villeparisis Cedex

Postal code: 77273

Contact person: Direction des services techniques, pour les renseignements techniques

For the attention of: M. Attard Christian

E-mail: attard@mairie-villeparisis.fr

Telephone: +33 164675248

Fax: +33 164675250

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Mairie de Villeparisis

Postal address: 32 rue de Ruzé CS 50105

Town: Villeparisis Cedex

Postal code: 77273

Contact person: Service marchés publics pour les renseignements administratifs

For the attention of: Mme Bouriche

E-mail: marches@mairie-villeparisis.fr

Telephone: +33 164675241

Fax: +33 164675088

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Travaux neufs, d'entretien et de grosses réparations des voiries et réseaux divers.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Sur le territoire de la commune de Villeparisis, 77273 Villeparisis Cedex.

NUTS code FR102 Seine-et-Marne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: Montants minimums par titulaire:

— premier attributaire (offre économiquement la plus avantageuse): Montant minimum annuel HT: 250 000 EUR;

— deuxième attributaire (deuxième offre la plus avantageuse): Montant minimum annuel HT: 200 000 EUR;

— troisième attributaire (troisième offre la plus avantageuse).

Montant minimum annuel HT: 150 000 EUR.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché comprend des travaux neufs, d'entretien et de grosses réparations des voiries et réseaux divers.

Attention: les travaux d'assainissement concernent uniquement la gestion des parties privatives des équipements communaux.

Les lieux d'exécution des travaux sont précisés dans chaque bon de commande.

Ces prestations s'entendent sur les voies et espaces classés dans le domaine public communal, ainsi qu'aux abords des bâtiments et équipements communaux.

Marché à bons de commande, multi attributaires, avec minimum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions de l'article 77 du code des marchés publics.

Le nombre d'opérateurs économiques sera de trois sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres.

La règle d'attribution des bons de commandes est décrite dans le règlement de la consultation.

II.1.6. CPV code(s)

45233252 Surface work for streets, 45233142 Road-repair works, 45232410 Sewerage work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les montants minimums sont définis à la rubrique 2.1.4.
Marché sans montants maximums.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5 % du montant initial du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants. La retenue de garantie est prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance.

La retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande dans les conditions prévues à l'article 102 du code des marchés publics.

Il ne sera accepté aucune caution personnelle et solidaire.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les dépenses relatives au marché sont prévues aux budgets des exercices concernés.

Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global maximum de 30 jours.

Les conditions de mise en œuvre du délai maximum de paiement sont celles énoncées dans le décret modifié no 2002-232 du 21.2.2002 (JO du 22/02/02) relatives à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics.

Le taux des intérêts moratoires prévu au II de l'article 5 du décret précité est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Justifications à produire prévues à l'article 45 du code des marchés publics; le candidat devra en particulier fournir:

- justifications à produire quant à la situation juridique,
- lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa Dc1) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé Dc1,
- lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant,
- le nom et l'adresse du candidat,
- éventuellement le numéro et la nature du (des) lot(s) concerné(s),
- si le candidat se présente seul ou en groupement; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire,
- document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- déclaration du candidat (imprimé Cerfa Dc2),
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa Dc2 n'est pas produit),
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si Dc2 non produit),
- renseignements relatifs à la nationalité du candidat,
- production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières,
- engagement écrit du ou de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'Exécution du marché.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels. Bilans ou extraits de bilans des 3 dernières années si le candidat est assujetti à l'obligation d'établir des bilans en vertu de la loi.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années

Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations sur 60 points
2. Valeur technique de l'offre sur 40 points

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015/01

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 16.3.2015 - 12:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

16.3.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 90 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

En application des articles 57.II.4° - 5° et 6° du code des marchés publics, le délai de réception des offres est réduit à 40 jours.

Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Les offres peuvent être acheminées dans les conditions suivantes:

Transmises par voie électronique;

— présentées sur support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal. La présentation sur support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique;

— présentées sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé. La présentation sur support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique;

Le retrait ou la consultation du dossier de consultation sous forme électronique n'oblige pas à une transmission des offres par voie électronique.

La transmission des offres par message électronique n'est pas autorisée.

Les offres devront parvenir à destination avant le lundi 16.3.2015 à 12:00.

Transmission par voie postale ou remise en mains propres

Le pli contenant la candidature et l'offre porte le nom du candidat et l'adresse suivante:

Ville de Villeparisis;

Service marchés publics;

32 rue Ruze - CS 50105;

77273 Villeparisis Cedex;

Et la mention suivante:

Proposition pour: "Travaux neufs, Entretien et de grosses réparations des Voiries et Réseaux Divers " - ne pas ouvrir avant la séance;

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 2.2.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle - case postale no 8630-f

Town: Melun Cedex

Postal code: 77008

Telephone: +33 160566630

Fax: +33 160566610

Internet address: <http://www.ta-melun.juradem.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Recours précontractuel prévu à l'article L551-1 du code de justice administrative qui doit être formé avant la signature du contrat.

Recours pour excès de pouvoir dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du code de justice administrative)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du code de justice administrative).

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

2.2.2015